



## Commune de Lamotte-Warfusée

Communauté de Communes du Val de Somme

Mairie de Lamotte-Warfusée  
3 rue Ulphy Cottinet  
80800 Lamotte-Warfusée  
Tél./Fax : 03.22.42.31.50

Mail : mairiedelamottewarfusee@orange.fr

Retrouvez tous les renseignements sur le site Internet de la Commune :

<http://www.lamottewarfusee.fr/>

**À vos agendas ! Planning de novembre à décembre 2022**  
Retrouvez le calendrier des animations sur le Site Internet de la Commune sur le volet de droite (cliquez sur l'événement et vous trouverez tous les détails)

### Novembre :

- Vendredi 11 : Commémoration du 11 novembre 1918** : Rendez-vous à partir de 10 h 30 sur la place de la mairie. À l'issue de la cérémonie, le traditionnel « repas des villageois » aura lieu à la salle des fêtes « le Santerre » en partenariat avec « le Philopat ».
- Vendredi 18 : Soirée beaujolais** : Le Comité des fêtes, organisateur de cette soirée, vous communiquera prochainement des informations plus détaillées avec un coupon de réservation.
- Dimanche 27 : Bourse aux jouets** : l'association « les loulous » organise une bourse aux jouets à la salle le Santerre de 9 h à 17 h. Réservation au 06.59.11.24.43
- Mardi 29 : Séance « Bébés Lecteurs »** : Plus de renseignements sur le Site Internet de la Commune.

### Décembre :

- Vendredi 2 : Soirée Tartiflette** : organisée par l'APE des écoliers de Lamotte-Warfusée. Rendez-vous après le marché de Noël des écoles à la salle le Santerre. Une vente à emporter sera possible. Tract à venir
- Samedi 10 : Soirée Jeux de société** : Organisée par la Médiathèque « Croq'pages » à partir de 17 h. Plus de renseignements sur le Site [croqpages.fr](http://croqpages.fr).
- Samedi 10 et dimanche 11 : Marché artisanal** : L'association « Les Loulous » organise un marché spécial des produits artisanaux du terroir en la salle « Le Santerre ». Plus de renseignements : « lesloulousdelw@gmail.com »
- Mardi 13 : Séance « Bébés Lecteurs »** : Plus de renseignements sur le Site Internet de la Commune.

### INFOS TRAVAUX VOIRIE



- Rue de Corbie** : Dans le cadre de travaux de remplacement du tuyau d'eau potable la rue est barrée sauf aux riverains. L'accès devrait être bloqué pour 2 mois.
- Route Nationale** : Les travaux d'effacement des réseaux sont en cours de réalisation.

Afin d'entretenir le jardin, nous sommes à la recherche de :

- Chaines en plastique ou grosse corde
- Dalles de terrasse/béton
- Planches, lattes, palettes et piquets en bois

Merci à vous de contribuer à nos projets

L'équipe du périscolaire

CONTACT : 03 22 42 02 25



# L'actu express des lamottais

## À suivre sur la Commune...



### Les commerces arrivent à Lamotte-Warfusée !

Les travaux sur le bâtiment des locaux commerciaux se terminent ! Les commerces arriveront progressivement à partir de mi-novembre 2022. Sur 4 locaux et comme il a déjà été annoncé, il y aura 3 commerces actifs :



- ♦ Une boulangerie « La miche » qui ouvrira ses portes le 1er décembre,
- ♦ Une entreprise agricole locale « Les légumes de Bayonvillers » vous proposera des casiers avec des produits locaux. Elle ouvrira 7 jours sur 7 de 7 h à 22 h,
- ♦ Un magasin "Au Rêve d'Antan" : Claire vous accueillera dans une boutique de prêt à porter féminin, enfant, accessoires et bijoux. Création sur mesure, retouches, mercerie, customisation et personnalisation de vêtements et accessoires, service broderie. Des cours de couture et des ateliers couture seront proposés. Rendez-vous à partir du 15 novembre.

Sur place, un parking vous permettra de vous stationner en sécurité pour découvrir ces commerces !

**Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux commerçants lamottais ! Un 4ème commerce devrait arriver prochainement. La municipalité étudie les candidatures.**



Le 1er juillet 2022 entre en vigueur la réforme des règles de publicité des actes pris par les Communes. Dorénavant, la dématérialisation devient le mode de publicité. Ainsi, les actes communaux seront publiés sur le Site Internet de la Commune.

Pour exemple : Convocation du Conseil municipal, procès verbaux, arrêtés, etc.

### Alerte - Assainissement non collectif : Contrôle périodique installation

#### UN DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT ?

Prenez rendez-vous pour vos diagnostics sur notre nouvelle plateforme.



Le contrôle des installations se poursuivent sur notre Commune ! Conscient de la sensibilité du sujet, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- ♦ Comme évoqué à plusieurs reprises, le contrôle est obligatoire et concourt à la nécessaire préservation de nos ressources en eau potable.
- ♦ La période des contrôles s'achèvera en **février 2023**. Si vous n'avez pas pris de rendez-vous d'ici la fin de cette période, vous risquez le doublement de la facture sur la base d'un contrôle initial soit un total de 320,22 €.
- ♦ Pour prendre rendez-vous, vous pouvez appeler le numéro suivant **03.22.96.13.00**.



Une fois votre contrôle fait, vous devez vous assurer de la réception du rapport établi par le technicien. La société de contrôle **doit** vous le fournir après règlement de votre facture. Par ailleurs, ce document vous servira de justificatif pour le prochain contrôle

Le secrétariat reste à votre disposition !